

Émission "C'est au programme" de France 2 du 9 Décembre 2005.

1 - Extrait du script de l'introduction après la présentation et la diffusion d'un reportage sur Ruitz :

www.next-up.org/divers/doc14584104.htm

Sophie DAVANT : « *Alors sachez que vous pouvez évidemment réagir, nous sommes en direct, Yves Carra au standard attend vos appels, bonjour Yves* ».

Yves CARRA : « *Bonjour Sophie, bonjour à toutes et à tous, oui ça réagit, oui je crois qu'ils sont comme nous ceux qui nous regardent, parce que ce n'est pas du parti pris, mais on est quand même très inquiet, on est plutôt, on pense plutôt qu'il y a une grande nocivité, soyons francs, aujourd'hui, on peut le dire* ».

Sophie DAVANT : « *Je reviens vers vous tout au long de cette émission, beaucoup d'intervenants sur ce plateau ce matin, Rufus comédien, et auteur de "Si Dieu meurt je ne lui survivrai pas" chez l'Arganier qui vient à travers ce roman de mener une enquête assez approfondie sur les téléphones portables on en parle avec vous dans quelques instants, Rufus merci d'être là.*

Jean Michel Meunier, bonjour vous êtes habitant de Ruitz, et parent d'élève de cette école, Richard est là avec moi, et puis tout à l'heure on aura un responsable de l'association de l'AFOM et une Député UMP qui répondra à vos questions.

Alors on va revenir sur cette affaire de Ruitz, Jean-Michel Meunier vous êtes parent d'élève donc concerné par ces antennes, racontez-nous comment s'est instaurée la mobilisation » :

Jean-Michel MEUNIER : « *Dés l'annonce de la maladie de la petite Camille, les gens savaient qu'il y a un an, il y avait eu un cas similaire, donc cela a fait réagir car tout le monde peut avoir une tumeur au cerveau, et là c'est le deuxième cas qui a fait déclencher, . . .* »

2 – Commentaires Généraux de Next-up :

Incontestablement cette émission a été un électrochoc pour de nombreux Français, cela ne leur avait jamais effleuré l'esprit, ils ont subitement découvert qu'un objet usuel de leur vie quotidienne, qu'ils pensaient des plus banal peut s'avérer des plus dangereux. Jusqu'à présent par une "savante" gestion de la téléphonie mobile par les loobies, ceci avait totalement été occulté.

Cette émission vue par une importante masse de la population est donc incontestablement une première.

Depuis quelques jours l'Association des Opérateurs Mobile, (AFOM) est en effervescence, jamais depuis que la téléphonie mobile existe, celle-ci ne s'est retrouvée en une telle position défensive, et sa meilleure défense est l'attaque tous azimuts avec des moyens humains et financiers considérables.

Avec 45,8 millions d'abonnements et une moyenne en constante progression de 40 €/mois cela génère plus de 22 Milliards d'euros de CA/An. Indiscutablement la téléphonie mobile est devenue une richesse nationale dont l'état ne collecte presque rien comparé à la TIPP.

Actuellement l'AFOM est une vraie machine de guerre, elle fait feu de tout bois : nous qui sommes au contact 24h sur 24 h des médias, constatons une déferlante d'informations destinées à contrer les évolutions médiatiques en cours relatives aux effets délétères de la téléphonie mobile, et rien n'est laissé au hasard. Le Reportage du JT 19/20 de FR3 du 8 décembre 2005 avec le Dr René de Séze de l'INRIS, associé au Dr Martine Hours en est une illustration.

Cette semaine, l'AFOM vient de réussir même un coup médiatique hallucinant : associé l'image et la caution de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) à une brochure de propagande marketing ciblée sur les enfants "Votre enfant et la Téléphonie mobile". Cette brochure d'une très large diffusion, ne fait pas illusion, sentant le danger venir sur l'interdiction du portable aux enfants, l'AFOM a pris les devants pour contrer au maximum cette évolution mondiale et surtout le projet de loi qui va être en discussion à L'Assemblée Nationale. Après l'Association des Maires de France qui incontestablement ne sort pas grandis de son association avec l'AFOM dans la gestion et l'application in situ calamiteuse du Guide des Bonnes pratiques, c'est maintenant l'UNAF qui se met en avant en s'associant à une campagne de bons usages du téléphone potable ciblé sur les enfants sous couvert des parents, ceci est totalement à contre courant de l'évolution du monde scientifique. Dans les semaines et les mois à venir, l'UNAF se rendra certainement compte de ce que va lui coûter cette association avec l'AFOM en terme d'image de marque.

Les Opérateurs et les Fabricants regorgent d'idées pour contrôler la situation, un autre exemple d'une association contre nature est la création de la Fondation Santé et Radiofréquences.

Cette nouvelle structure de recherche a été créée l'été dernier par l'Etat, les trois Opérateurs de télécommunications français ainsi qu'Ericsson France, Motorola, SFR, TDF et Towercast.

C'est elle qui financera certains efforts de recherche français dans le domaine, ceci grâce à une dotation globale de 4,84 millions d'euros.

Bravo aussi à la prestation de Mr DANJOU Délégué Général de l'AFOM qui, dans une situation délicate, a réussi à "sauver les meubles", bravo à ses conseils en communication et en stratégie qui ont réussi à le faire "positionner" au centre du plateau et debout, dominant la situation en se plaçant en tant qu'arbitre !

Pendant une bonne partie de l'émission c'est lui qui va s'imposer comme le modérateur de l'ensemble des intervenants, y compris de Sophie Davant !

La stratégie du Délégué Général de l'AFOM est immuable ; nous n'y sommes pour rien, nous respectons la loi qui s'appuie sur des études . . .

Après avoir visionné plusieurs fois l'émission, nous en avons tiré une synthèse plus positive que négative.

Premières approches sur l'émission :

Ce qui a fait cruellement défaut à cette émission, se retrouve actuellement dans la quasi totalité des débats relatifs à la téléphonie mobile: on parle de tout, sauf - ou presque pas - des notions techniques de base sur ce qu'est exactement la Téléphonie Mobile et comment elle fonctionne, le sujet serait-il tabou ?.

Cette approche volontaire ou involontaire ne permet pas aux téléspectateurs et utilisateurs de comprendre sereinement le débat actuel, surtout que ce thème de discussion ne ferait pas polémique.

Comment voulez-vous expliquer aux gens les dangers éventuels des téléphones mobiles et des antennes relais sans ces explications techniques de bases : même réponse à la question pourquoi un four micro-onde chauffe ?

Ces notions de bases font cruellement défaut, l'interview du Maire de Ruitz en est un exemple révélateur.

Autre exemple, 90 % des Français ne savent pas ce qu'est le DAS, comparativement c'est exactement comme s'ils ne savaient pas quelle est la puissance de leur voiture !

Si l'émission a fait état de la tumeur au cerveau de la petite Camille de l'école de Ruitz, jamais il n'a été évoqué les longueurs d'ondes des radio-fréquences micro-ondes pulsées des portables, tout en sachant que ceci est un élément essentiel du débat.

La priorité des priorités reste donc l'information technique de la population sur le fonctionnement de la téléphonie mobile. Lorsque la majorité des utilisateurs saura comment fonctionne son mobile, le débat sur la nocivité et sur l'utilisation raisonnée du mobile pourra avoir lieu dans un cadre normal d'information.

Aujourd'hui nous sommes aux antipodes, mais avec des risques associés, c'est donc comme si vous preniez votre voiture, en ignorant totalement que vous pouvez avoir un accident.

Bien sûr l'émission a été volontairement "soft"

, car il ne fallait surtout pas affoler la population, surtout du côté des antennes relais, des puissances et de l'essentiel, des faisceaux !.

Pas un mot sur le côté technique du fonctionnement (radiofréquences) des portables, et pas un mot non plus sur les lobes d'irradiation des portables, donc pareillement, dans ces conditions d'ignorance sur ce thème, un débat serein et constructif peut difficilement s'instaurer.

Ceci entretient la confusion dans la population.

Dans ces conditions, il suffit qu'une personne en l'occurrence, le Dr Martine Hours, mise en avant par l'AFSSET, entre dans le débat en biaisant sur les effets thermiques, et en occultant les effets althermiques des rayonnements en hyperfréquences micro-ondes pulsées des portables pour le cerveau pour que l'esprit des auditeurs soit totalement déboussolé.

Nous pensons que le Dr Martine Hours, comme hier avec le Dr René de Séze sur FR3, vont devoir certainement s'expliquer plus tard non pas les effets sanitaires probables ou improbables de la téléphonie mobile, mais sur leur implication à diffuser dans les médias des informations "tronquées relevant du caractère technique et de la physique universelle" concernant les hyperfréquences micros ondes qu'utilise la Téléphonie Mobile et surtout l'UMTS dit 3G.

Depuis la démission du directeur scientifique de l'AFSSET, le Pr Denis Zmirou, c'est le Dr Martine Hours qui se retrouve souvent en première ligne face aux médias, mais force est de constater de par son

intervention qu'elle s'aventure dans un domaine qu'elle ne maîtrise absolument pas ou qu'elle écarte certains éléments essentiels volontairement du débat, exemple : (extrait)

Sophie DAVANT : « *Question, moi j'ai passé l'autre soir une heure au téléphone portable, avec mon portable collé contre l'oreille, j'avoue que j'avais un petit peu mal à la tête !* »

Richard ZARZAVATDJIAN : « *Donc il s'est passé quelque chose* »

Sophie DAVANT : « *Il s'est passé quelque chose, forcément il se passe quelque chose, il y a des ondes qui arrivent dans le cerveau, c'est dangereux ou pas docteur ?* »

Dr Martine HOURS Présidente d'un groupe d'Experts à l'AFSSET : « *Ha, je ne sais pas, en l'occurrence ce n'est pas une question d'ondes, c'est une question d'échauffement de la peau liée au fait que vous avez un portable contre votre oreille, donc une circulation d'air moindre et en plus de ça vous avez une batterie qui chauffe, donc vous avez un échauffement de la peau qui peut entraîner de façon variable suivant les personnes un échauffement local qui peut effectivement être désagréable et pénible.* »

Sophie DAVANT : « *Et les petits maux de tête à la suite c'est normal ?* »

Dr Martine HOURS : « *Cela fait parti de l'échauffement, c'est comme . . . c'est comme . . . heu . . . heu la migraine, . . . quand vous êtes dans une pièce surchauffée . . .* »

Puis, incroyable les ondes . . . "arrivent" dans le débat (grand public), le Dr Martine Hours parle des kits, notamment des «... *kits filaires qui n'ont pas d'onde* . . . ».

Concernant le problème des batteries, qui avait fait dire à l'occasion d'un colloque tenu à Cannes lors du lancement de la 3G à Sanjiv Ahuja, Directeur général d'Orange, ". . . *si vous voulez de la chaleur, je vous conseillerais pour cela le portable 3G... On peut faire frire des œufs dessus* . . .", s'il existe effectivement, il est en passe d'être réduit par les fabricants, mais les micro-ondes sont elles bien réelles..

Juste un petit rappel, les premier GSM fonctionnaient vers 900Mhz, puis les bi-bandes actuels 1800 Mhz, et enfin avec l'UMTS nous arrivons avec 2000/2200 Mhz dans la zone presque parfaite du spectre micro-onde soit 2450 MHz, mais aussi du four micro-onde !

Ces fréquences sont aussi valables pour les antennes relais.

Jamais les Scientifiques n'ont été confrontés à une constatation pareille, mettre contre son cerveau (à quelques millimètres) un appareil qui irradie à une fréquence aussi dangereuse toutes les cellules vivantes.

Dans le cas évoqué par Sophie DAVANT, il faut être sérieux, surtout lorsque l'on détient des fonctions importantes dans le domaine de la santé publique, même si l'on peut évoquer un échauffement de peau, on parle bien de maux de tête . . .

Nous conseillons à tous de prendre connaissance des études du Parlement Européen co-financées par la France, et nous souhaitons que la Fondation Santé et Radiofréquences publie notamment le rapport REFLEX en Français, afin que chacun puisse se faire une idée sur des études scientifiques indépendantes.

www.next-up.org/synthese_parlement_europeen.php

Fin de la première partie.

Deuxième partie :

Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET (Député), Rufus (Comédien), Mr Thomas Hervé (Journaliste), les constatations des invités . . .

www.next-up.org